RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# Extrait du
# Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-ANNX-000056-20190419
Date de publication : 19/04/2019
Date de fin de publication : 06/03/2020

**Autres annexes**

## ANNEXE - RSA - Évaluation de l'avantage résultant de l'usage privé d'un véhicule mis à la disposition du salarié

| Modes d'évaluation | | Véhicule acheté | | Véhicule en location (le cas échéant avec option d'achat) |
|---|---|---|---|---|
| | | Moins de 5 ans | Plus de 5 ans | |
| Selon dépenses réelles (évaluation annuelle) | Dépenses prises en compte | Amortissement, soit 20 % du coût d'achat TTC du véhicule<br>+<br>assurances<br>+<br>frais d'entretien | Amortissement, soit 10 % du coût d'achat TTC du véhicule<br>+<br>assurances<br>+<br>frais d'entretien | Coût de location<br>+<br>assurances<br>+<br>frais d'entretien |
| | Montant de l'avantage en nature | Montant total des dépenses ci-dessus<br>x<br>kilométrage à titre privé/kilométrage total du véhicule<br>+<br>le cas échéant, frais réels de carburant pris en charge par l'employeur | | |
| Selon forfait annuel | L'employeur ne paie pas le carburant | 9 % du coût d'achat TTC du véhicule | 6 % du coût d'achat TTC du véhicule | 30 % du coût global annuel (location, assurance, entretien) (évaluation plafonnée à celle applicable pour les véhicules achetés) |
| | L'employeur paie le carburant | Idem + frais réels de carburant ou sur option 12 % du coût d'achat TTC du véhicule | Idem + frais réels de carburant ou sur option 9 % du coût d'achat TTC du véhicule | Idem + frais réels de carburant ou sur option 40 % du coût global annuel (location, assurance, entretien, carburant) (évaluation plafonnée à celle applicable pour les véhicules achetés) |

**Commentaire renvoyant à ce document :**

RSA - Base d'imposition des traitements, salaires et revenus assimilés - Détermination du revenu brut - Évaluation des avantages en nature


ISSN : 2262-1954
Exporté le : 02/08/2025
https://bofip.impots.gouv.fr/bofip/2469-PGP.html/identifiant=BOI-ANNX-000056-20190419